

DEPARTEMENT
<b>MEURTHE ET MOSELLE</b>
CANTON
<b>GRAND COURONNE</b>
COMMUNE
<b>PULNOY</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°67/2026

-----  
Liberté – Egalité – Fraternité  
-----

## ARRETE DU MAIRE

-----

**OBJET** : Délégation de fonctions et de signature à **Monsieur Julien LITAIZE, conseiller municipal**

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PULNOY

- **Vu** l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire, sous sa surveillance et responsabilité, la possibilité de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et à des membres du Conseil Municipal
- **Vu** l'élection de Monsieur Julien LITAIZE comme conseiller municipal
- **CONSIDERANT** que pour permettre une bonne administration de l'activité communale il est nécessaire de prévoir une délégation de fonctions et de signature à Monsieur Julien LITAIZE conseiller municipal

### ARRETE

**Article 1** : **Monsieur Julien LITAIZE**, reçoit délégation de fonctions, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, et en lien avec Madame Isabelle STUSSI, 5ème adjointe, dans le domaine des **personnes âgées et fragiles, de l'intergénérationnel, de la santé, du logement et du bien-être animal** :

Cette délégation comprend notamment :

#### **Personnes âgées et fragiles :**

- Relations entre la commune et les associations représentant ou accompagnant les aînés
- Proposition et mise en œuvre d'actions municipales en faveur des personnes âgées et fragiles
- Développement d'initiatives favorisant le bien vieillir et le maintien du lien social des aînés et des personnes fragiles
- Mise en place et animation de la Commission handicap

#### **Intergénérationnel :**

- Proposition et mise en place d'actions favorisant les échanges entre toutes les générations

#### **Santé :**

- Proposition et mise en place d'actions de prévention en matière de santé publique, dans le cadre des campagnes nationales de sensibilisation et hors de ce cadre
- Relais entre la commune et les professionnels de santé de la commune
- Participation à l'organisation d'actions de sensibilisation au don du sang en lien avec les associations compétentes
- Promotion des actions d'information et de sensibilisation au don d'organes

**Logement :**

- Suivi de la Politique Locale de l'Habitat portée par la Métropole du Grand Nancy
- Relais entre la Commune et les bailleurs de Pulnoy

**Bien-être animal :**

- Proposition, mise en œuvre et suivi de toutes actions visant à reconnaître la place de l'animal dans la ville

**Article 2 :** Cette délégation entraîne délégation de signature de tous les actes administratifs, documents et courriers relatifs aux actions énumérées à l'article 1.

**Article 3 :** La signature par **Monsieur Julien LITAIZE** des pièces et actes devra être précédée de la formule suivante : « *Par délégation du MAIRE* ».

**Article 4 :** Toute action effectuée en vertu de cette délégation de fonctions devra être rendue compte au Maire. Par ailleurs, un rapport annuel lui sera adressé.

**Article 5 :** Le Maire et le Comptable public de la Commune de Pulnoy, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Copie de cet arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle
- Le Comptable public de la Commune de Pulnoy
- Monsieur Julien LITAIZE
- Publication sur le site internet de la Commune de Pulnoy

A PULNOY, le 27 avril 2026

Le Maire,

Sandrine ARNAUDOU



*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANCY dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Commune.*